

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 1842.

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Intitulé et division du chap. X, proposés par M. le ministre de l'intérieur

CHAPITRE X.

École vétérinaire et agriculture.

ART. 1. École de médecine vétérinaire et d'agriculture de l'État, jury d'examen.	fr. 153,500
2. Subside à la société d'horticulture de Bruxelles	24,000
3. Fonds d'agriculture	393,000